

Culture



Judith ROOF et Robyn WIEGMAN (dirs), *Who Can Speak? Authority and Critical Identity*, Urbana et Chicago : University of Illinois Press, 1995, 251 pages, 13,50\$ U.S. (broché), 32,50\$ U.S. (relié)

Bertrand-F. Gérard

Volume 16, Number 2, 1996

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1083967ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1083967ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Canadian Anthropology Society / Société Canadienne d'Anthropologie (CASCA), formerly/anciennement Canadian Ethnology Society / Société Canadienne d'Ethnologie

ISSN

0229-009X (print)

2563-710X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gérard, B.-F. (1996). Review of [Judith ROOF et Robyn WIEGMAN (dirs), *Who Can Speak? Authority and Critical Identity*, Urbana et Chicago : University of Illinois Press, 1995, 251 pages, 13,50\$ U.S. (broché), 32,50\$ U.S. (relié)]. *Culture*, 16(2), 113–114. <https://doi.org/10.7202/1083967ar>

Tous droits réservés © Canadian Anthropology Society / Société Canadienne d'Anthropologie (CASCA), formerly/anciennement Canadian Ethnology Society / Société Canadienne d'Ethnologie, 1996

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

demeure dans les catégories du musée qu'elle critique pourtant à juste titre en ce qui concerne la manière de constituer une collection représentative du Québec. La remarque qu'elle a adressée à Marius Barbeau aurait pu être poussée à fond et étendue à l'ensemble des collections de l'institution. Qu'en est-il de l'art populaire du Québec urbain, industriel et multiculturel?

Dans son ensemble, *Les paradis du monde, l'Art populaire du Québec* demeure une publication qui ne livre pas ce que l'auteure vend dans son introduction parce qu'il n'y a pas de lien et de ligne commune entre les contributeurs. On a l'impression que Pascale Galipeau est seule à poursuivre la démarche tandis que les autres auteurs, sans être inintéressants, ont produit des écrits qui pourraient se retrouver dans un ouvrage de portée générale sur l'art populaire. Les responsables de la collection Mercure auraient dû veiller à la cohérence de cette publication, quitte à ce qu'elle soit moins volumineuse et surtout avec moins de fautes de français.

Judith ROOF et Robyn WIEGMAN (dirs), *Who Can Speak? Authority and Critical Identity*, Urbana et Chicago : University of Illinois Press, 1995, 251 pages, 13,50\$ U.S. (broché), 32,50\$ U.S. (relié).

Par Bertrand-F. Gérard

ORSTOM (Dépt. SUD) - CNRS (LACITO)

À quoi tient l'autorité d'un auteur dont les écrits traitent d'autres auteurs? La fonction du critique est en effet de rendre compte de travaux différents des siens dans la perspective d'en établir la pertinence. Il apparaît que le discours du critique s'apparente au *discours universitaire*, il est supposé valoir de par le rôle et la fonction sociale et intellectuelle assignée au critique. Les auteurs qui ont contribué à cet ouvrage sont pour la plupart d'entre eux critiques et enseignants. Le discours universitaire affirme un savoir, par là une position de maîtrise garantie par un itinéraire individuel reconnu et validé par une institution académique ou éditoriale.

Ce discours, qui promeut un savoir institué, entretient inévitablement des connivences avec la culture dominante y compris dans les domaines sociaux, politiques et économiques. Fut-il contestataire ou polémique, il est inévitablement récupéré. La possibilité d'une reconnaissance

publique des auteurs ou des enseignants, et par là des vérités qu'ils proposent, discutent ou assèment, suppose que leur compétence soit reconnue par la sphère médiatique et éditoriale.

Il n'en demeure pas moins que la société civile est aujourd'hui parcourue par de nombreux clivages dont les articles et ouvrages, publiés par des auteurs féministes, *gay*, ou des représentants de communautés ou de groupes minoritaires raciaux ou ethniques, parfois marginaux, sont tout à la fois la manifestation et l'expression. Il en résulte entre autres effets une inflation de textes et de prises de positions en partie contrôlées par l'institution universitaire, les médias et les éditeurs. Il en résulte également que de fait, certains groupes se trouvent interdits d'expression du fait d'une absence d'accès à la sphère publique. Pour être reconnue et prise en compte, cette parole inexprimée doit être relayée et en quelque sorte prise en charge par ceux qui sont en position de le faire, mais jamais sans que soient opérées quelques distorsions ou adaptations voulues ou non, qui instaurent, entre l'auteur s'exprimant au nom des autres et ce que ces autres pourraient avoir à dire, un écart.

Who Can Speak? Cette expression pose la question de ce qu'il en est de l'auteur critique, c'est-à-dire de celui qui s'exprime tout à la fois en son nom propre, il engage sa signature, mais au nom de groupe ou des affiliations intellectuelles dont il se fait le porte-parole. Cette situation est d'autant plus aiguë dès lors qu'il s'agit de travaux traitant de sujets aussi chargés émotivement et politiquement que la race, l'ethnicité, les minorités, le féminisme, les choix sexuels, la paupérisation, etc. Le critique en tant que lecteur de textes adressés à d'autres, à un public plus large, produit des textes qui engagent sa responsabilité de lecteur, d'enseignant, mais aussi d'individu concerné par ce dont il est question et qui relève de sa spécialité.

Cette question concernant l'auteur critique est celle de sa place, de sa légitimité à se prononcer sur le travail d'un autre. L'article de Dymna Callaghan («The Vicar and Virago: Feminism and the Problem of Identity», pp. 195-207) est à cet égard très significatif. Cet article porte sur le livre de Toby Forward, *Diary* (1988) : un homme bien britannique qui a signé son texte du nom de Rahila Khan, une féministe indienne dont le livre de Forward serait le journal. Non seulement la BBC, mais de nombreux auteurs féministes s'y sont laissés

sées prendre rendant un vibrant hommage à cet écrit d'une féministe du Tiers-Monde, avant de découvrir que l'auteur et le signataire n'avaient pas le même nom (ce qui est fréquent), ni la même origine (ce qui est moins fréquent), ni le même sexe (ce qui est plus rare). Cet écart mis au jour entre le nom de l'auteur et celui du signataire invalide-t-il pour autant la portée du texte? Sur un autre registre, l'article de Michael Awkward («A Black Man's Place(s) in Black Feminist Criticism» pp. 70-91) est également très significatif : un homme noir peut-il non seulement exprimer une sensibilité féministe mais encore apporter une contribution recevable et jugée pertinente pour les féministes et plus particulièrement pour les femmes noires, engagées dans cette mouvance, qui jouent un rôle si déterminant dans l'élaboration de la culture noire nord-américaine et le projet social qui lui est associé?

L'idée d'un projet social, souvent peu clairement formulée mais jamais absente des textes traitant des droits des femmes, de ceux des homosexuels et des minorités ethniques ou raciales, débordant de la simple question des droits civils et civiques les concernant. Ce qui est en jeu, et qui a trouvé un début de réalisation avec la mise en place de cursus universitaires ethniques ou féministes, est une pression parfois exacerbée pour la reconnaissance, l'expression et la manifestation, de réalités et de formes culturelles distinctes de la culture politiquement dominante (WASP ou *Anglo*, parfois affublé des qualificatifs patriarcal, libéral, compulsivement *hetero*, etc.). Dans cette affaire, le critique se trouve interpellé par son appartenance même comme en témoigne l'article de Leslie Bow («For Every Gesture of Loyalty, There Doesn't Have to be a Betrayal : Asian American Criticism and the Politics of Locality», pp. 30-55) : cet auteur éprouve une certaine difficulté à s'identifier de façon non contradictoire aux valeurs véhiculées par les cultures asiatiques, qui pour être diversifiées assignent aux femmes des rôles et des fonctions spécifiques, et celles d'une femme américaine qui adhère aux valeurs élaborées par les mouvements féministes.

Les quelques articles cités dans ce compte rendu, enrichis d'une dizaine d'autres, établissent la difficulté de nouer ensemble et d'une façon cohérente la maîtrise d'un savoir, telle qu'elle est supposée au critique par le public et les institutions, l'appartenance à des mouvements ou des mouvances intellectuelles et politiques, le senti-

ment individuel d'appartenance à des communautés ethniques ou raciales et l'expérience subjective de celui ou de celle qui écrit. Chaque article est structuré par cette question qu'il rend plus ou moins explicite, mais sans jamais à mon sens y apporter de réponse décisive. Qui parle, au nom de qui, à l'adresse de qui et pour dire quoi? Telle serait à mon sens la traduction française de *Who Can Speak?*

À cela, qu'il me soit permis d'esquisser une réponse. La signature d'un texte, quel qu'il soit, engage moins l'auteur vis-à-vis de son public qu'elle n'engage l'auteur à se séparer de son texte, c'est-à-dire de s'en défaire et par suite il se trouve engagé à prendre le risque inconditionnel d'une interprétation plurielle, donc inévitablement contestataire de cet écrit qui, une fois publié, n'est plus le sien et oserais-je dire n'est plus son affaire. Lacan parla à ce propos de *poubelliciation* du texte. Un auteur, en tant qu'il produit du langage (de l'écrit) s'y trouve pris, produit par cet acte même comme sujet. De fait, l'auteur, un auteur ne peut s'autoriser que d'elle-même, c'est-à-dire de l'écriture, de cette dimension érotisée de l'expression qui rend public (restitue au public) la division de tout sujet représenté par un signifiant pour un autre signifiant sur lequel il est vain de prétendre exercer une quelconque maîtrise.

Françoise HÉRITIER-AUGÉ et E. COPET-ROUGIER (dirs), *La parenté spirituelle*, Paris: Éditions des Archives Contemporaines, Coll. «Ordres sociaux», 1995, 295 pages, 200 FF.

Par Jean-Claude Muller

Université de Montréal

Cet ouvrage présente, en plus d'une introduction substantielle de E. Copet-Rougier, sept contributions relatives au parrainage et aux fraternités métaphoriques. Ces institutions vont beaucoup plus loin que ce que l'on avait cru jusqu'ici. Le propos du livre, comme on le souligne de façon précise et lapidaire, est d'explorer le chemin qui mène «du phénomène [la parenté] à sa représentation, de sa métaphorisation à la construction d'une méta-parenté.» La parenté spirituelle la plus connue, le parrainage, est surtout répandue en Europe où elle était connue depuis le haut Moyen-Âge avant de s'implanter plus tard en Amérique hispanique avec une grande vigueur et une grande extension. La première étude, de J. Pitt-Rivers,